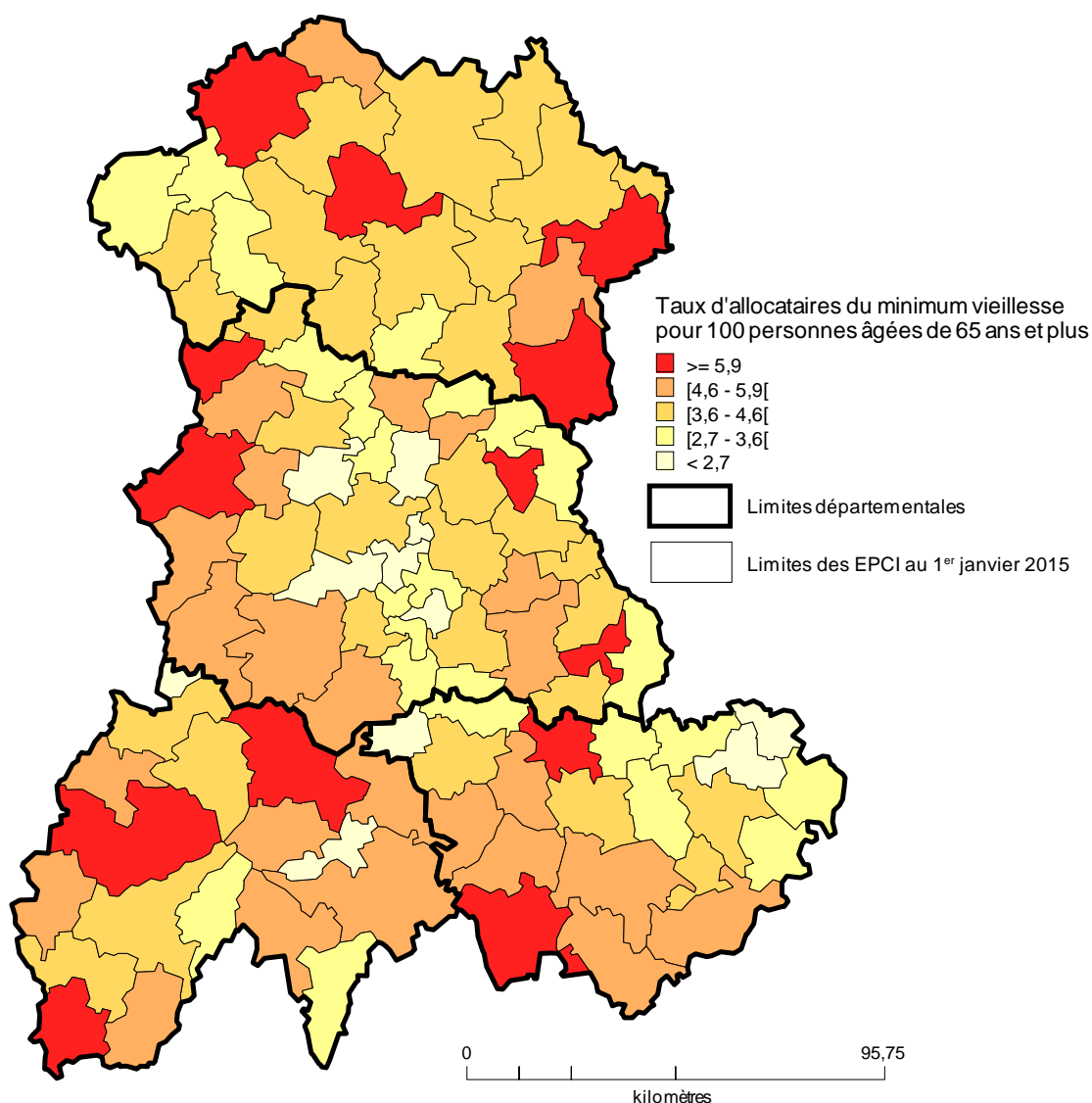


Taux d'allocataires du minimum vieillesse au 31 décembre 2013 pour 100 personnes de 65 ans et plus EPCI* - Auvergne



	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne	France métropolitaine
Nombre d'allocataires du minimum vieillesse pour 100 personnes de 65 ans et plus	4,2	4,5	4,0	3,9	4,1	Nd

Définition : Nombre d'allocataires du minimum vieillesse en % de la population âgée de 65 ans et plus. Le minimum vieillesse comprend l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (Aspa) et l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) (nouveau dispositif) ainsi que l'allocation supplémentaire (art. L815-2 et art. 815-3) (ancien dispositif). [Nd : Non disponible]

* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



[Pour en savoir plus sur les définitions.](#)